



## LES RETRAITÉ-ES VEULENT VIVRE !

**100€ comme première étape avant les 300 € exigés !**

**Depuis de nombreuses années :  
dégradation importante du pouvoir  
d'achat et baisse des pensions**

Des mesures fiscales décidées par les gouvernement successifs :

Augmentation de la CSG, CRDS, Taxe CASA, suppression de la demi part fiscale pour les veufs, veuves et divorcé-es, majorations de pensions pour les parents de 3 enfants et plus soumises à l'impôt, ont fortement amputé le revenu disponible.



**Evolution des pensions nettes (après CSG à 8,3% et Casa 0,3 %) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2019 : 6,26 % .**

Indice des prix : **12,93 %** et le Smic de **20,05 %**.

**Plus de 30% des retraité-es de l'Orne ont des pensions inférieures à 1 000 euros et sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois.**

**La revalorisation de 0,4 % au 1er janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation!**

**Un système de santé publique mis à mal par les politiques d'austérité depuis 15 ans.**

**Nous exigeons : des moyens indispensables pour notre système de santé publique**

Cela devient de plus en plus difficile de se soigner correctement. Dans de nombreux territoires, la désertification médicale oblige à parcourir des distances de plus en plus importantes pour trouver un médecin.

Plus de 30 % de la population, dont de nombreux retraité-es, diffèrent ou annulent leurs soins faute de moyens financiers. Cela ne peut plus durer!

**Nous exigeons la multiplication de médecins généralistes et de centres de santé publics dans tous les territoires garantissant un accès aux soins avec l'application d'un tiers payant sans dépassements d'honoraires.**

La pandémie que nous vivons depuis 1 an a mis au grand jour le manque de moyens des hôpitaux publics.

**100 000 lits ont disparu depuis 30 ans avec des suppressions massives de personnels.**

**Nous exigeons 100 000 embauches immédiates dans l'hôpital public pour répondre aux besoins de santé**

**Des vaccins rapidement et pour toutes et tous !**

Le seul moyen efficace pour combattre la pandémie est la vaccination de masse qui permet d'atteindre le niveau de protection collective requis.

## **Les vaccins sont des bien communs et ne doivent pas faire l'objet d'enjeux financiers !**

C'est pourquoi nos organisations syndicales de retraité-es, avec d'autres acteurs, demandent de lever la propriété privée sur les brevets qui empêche la diffusion des vaccins tout en étant le support de profits indécents.

**La Sécurité sociale ne doit pas financer la course aux profits** et les actionnaires des laboratoires privés. La mise à sa charge des coûts liés à la pandémie ne doit pas servir de prétexte pour mettre en cause sa pérennité.

Il faut mettre fin au plus vite à l'obligation de s'inscrire en ligne pour accéder à la vaccination qui crée un véritable monopole d'accès au vaccin pour les plateformes privées choisies par le gouvernement. **Il faut passer par le niveau municipal.**

## **Pour un droit à l'autonomie dans la branche maladie de la Sécu !**

Les personnes âgées représentent l'écrasante majorité des victimes liées au Covid-19. Confinés chez eux ou en EHPAD, nombreux sont celles et ceux qui n'ont pu être accompagnés par leurs proches.

**Malgré le dévouement des soignants, c'est un fait reconnu, les personnels manquent** cruellement dans les Ehpad et au niveau des services à domicile pour assurer soins et qualité de vie aux personnes en perte d'autonomie.

### **Nous exigeons :**

- ⇒ **200 000 embauches sont nécessaires dans les Ehpad et 100 000** dans le secteur de l'aide à domicile, dans le cadre d'un grand service public de l'autonomie.
- ⇒ **Une loi au niveau du « grand âge » et de l'autonomie, promise par le gouvernement en 2019 répondant aux besoins de la société plutôt de subir les discours méprisants sur l'âgisme.**
- ⇒ **Des Services publics qui répondent aux besoins de tous**
- ⇒ Cela passe par le maintien et le développement des services publics en stoppant les délégués et les privatisations de services publics
- ⇒ **Le maintien des guichets ou accueils physiques** dans les administrations et services publics qui ne doivent pas être systématiquement remplacés par des procédures dématérialisées.

*La perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la Santé , elle doit être reconnue dans la Branche Maladie de la Sécurité Sociale avec un financement par les cotisations sociales et non par de nouveaux impôts et autres prélèvements que les retraité-es financeraient eux-mêmes.*

Depuis plus d'un an dans l'Orne , le Président du Conseil Départemental n'a pas réuni le CDCA (comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) qui regroupe les organisations de retraité-es et les associations où sont notamment abordées les questions du montant des aides sociales, de l'APA, de la carte sanitaire, de l'isolement des retraité-es etc.

**Résultat: aucune information alors que certaines prestations ont diminué, rien sur le Plan Covid, et rien non plus sur la mise en place du plan de vaccination...**

## **Retraitées et retraités :**

**Mobilisons nous le 31 Mars 2021 !**

**Rassemblement à Alençon devant :**

⇒ **La préfecture à 10h00**

⇒ **Le Conseil Départemental à 11h00**